



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## NOTE AUX REDACTIONS

Paris, le 9 mars 2022

**DEPLACEMENT A LA REUNION ET MAYOTTE :  
ERIC DUPOND-MORETTI SE RENDRA A LA REUNION ET A MAYOTTE, DU JEUDI 10 AU SAMEDI 12  
MARS**

### ILE DE LA REUNION

#### Jeudi 10 mars

**07h45**      **Arrivée à l'aéroport de Saint-Denis de la Réunion**  
*Toute presse accréditée*

**09h00**      **Arrivée au Tribunal judiciaire de Saint-Denis**  
*5 avenue André Malraux, Sainte-Clotilde*

#### *Toute presse accréditée*

- Point d'arrêt devant le service d'accueil unique du justiciable (SAUJ)
- Point d'arrêt au Point justice, projection d'un film sur la randonnée du droit de Mafate, échanges avec les personnels et partenaires de la juridiction, passage au parquet, échange avec les personnels
- Présentation du service affaires familiales et du service enfants, échanges sur la mise en place de la réforme de la justice pénale des mineurs

#### *Tour images*

- Rencontre avec les personnels recrutés dans le cadre de la justice de proximité
- Réunion d'échange informelle avec les personnels de la juridiction

**Contacts presse**  
Cabinet du garde des Sceaux  
Tél : 01 44 77 63 15  
[secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)  
[presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Tous les communiqués :  
[www.justice.gouv.fr/presse](http://www.justice.gouv.fr/presse)

**11h00**            **Arrivée au Centre pénitentiaire de Saint-Denis de la Réunion**  
*17, Chemin Saint-Léonard, Sainte-Clotilde*  
*Pool presse*

Droit à l'image des mineurs pris en charge par l'Administration pénitentiaire : l'anonymat complet (physique, patronymique, factuel...) de tous les mineurs doit être respecté. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser des informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes auront pris soin de faire signer.

**16h00**            **Arrivée au Tribunal judiciaire de Saint-Pierre**  
*28, rue Augustin Archambaud, Saint-Pierre*

*Toute presse accréditée*

- Echanges autour de l'accès au droit et l'aide juridictionnelle

*Tour images*

- Echanges sur le thème de la justice de proximité civile (JAF/JCP) avec les magistrats, fonctionnaires du service, juristes assistantes et le greffe recrutées en juillet 2021
- Séquence sur la justice de proximité pénale et les violences intrafamiliales avec les magistrats, fonctionnaires et agents contractuels du service

*Toute presse accréditée*

- Micro tendu

### **Vendredi 11 mars**

**08h45**            **Arrivée à l'Unité éducative d'activité de jour (UEAJ)**  
*32, rue Pitel, Sainte-Clotilde*  
*Toute presse accréditée*

**08h50**            **Visite et présentation des ateliers et des actions de l'Unité**

*Toute presse accréditée*

- Présentation des actions parentalités mises en œuvre par le milieu ouvert, par le directeur, la psychologue et une éducatrice de milieu ouvert ;
- Présentation des actions de santé menées sur La Réunion avec les partenaires de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), notamment l'équipe mobile « ELIAS » (équipe de liaison et d'intervention auprès des adolescents en souffrance) ;

- Présentation du travail réalisé avec les familles d'accueil par les professionnels de l'hébergement (cadre, éducateur et psychologue) et deux familles d'accueil ;
- Présentation rapide sur la manifestation sportive organisée par la PJJ « Trophée Sport Pei » réunissant chaque année 40 jeunes PJJ/ASE/ITEP ;

#### *Tour images*

- Echanges informels avec les professionnels et les jeunes de l'unité d'insertion réunissant les professionnels du territoire (notamment des représentants du CEF de Saint Anne – groupe SOS)

**Droit à l'image des mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse : l'anonymat complet (physique, patronymique, factuel...) de tous les mineurs doit être respecté. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser des informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes éducatives auront pris soin de faire signer.**

### **10h30 Cérémonie nationale d'hommage aux victimes du terrorisme**

*Parvis des Droits de l'Homme, Saint-Denis de la Réunion*

*Toute presse accréditée*

## **ILE DE MAYOTTE**

### **16h30 Arrivée au tribunal judiciaire de Mamoudzou**

*Route nationale 1, Kaweni, Mamoudzou*

#### *Tour images*

- Echange informel avec les personnels de la juridiction

#### *Toute presse accréditée*

- Signature par le garde des sceaux de la circulaire de politique pénale relative à Mayotte
- Prise de parole du garde des sceaux, ministre de la justice
- Micro-tendu

### **18h30 Arrivée dans les locaux de la protection judiciaire de la jeunesse de Mayotte**

*Résidence Espace - RN de Kawéni, Mamoudzou*

#### *Toute presse accréditée*

Présentation de l'établissement et des enjeux d'ordre général, puis échanges autour de trois thématiques

- Milieu ouvert présenté par les cadres du milieu ouvert, un éducateur de la permanence auprès du tribunal et un éducateur justice de proximité ;
- Placement présenté par le directeur de la structure d'hébergement, une psychologue, une famille

d'accueil et le directeur général et son adjointe du pôle pénal MLEZI MAORE (groupe SOS) ;

- Insertion présenté par le directeur de la structure d'insertion, un éducateur et un professeur technique de l'unité d'insertion, le directeur général Apprentis d'Auteuil Mayotte et responsable DARADJA (dispositif d'accueil de jour – associatif)

Droit à l'image des mineurs pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse : l'anonymat complet (physique, patronymique, factuel...) de tous les mineurs doit être respecté. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser des informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes éducatives auront pris soin de faire signer.

### **Samedi 12 mars**

**08h15**      **Arrivée au Centre pénitentiaire de Majicavo**  
*Pool Presse*

*Toute presse accréditée*

- Prise de parole du garde des sceaux, ministre de la justice ;
- Signature du Livre d'or.

Droit à l'image des mineurs pris en charge par l'Administration pénitentiaire : l'anonymat complet (physique, patronymique, factuel...) de tous les mineurs doit être respecté. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser des informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes auront pris soin de faire signer.

**En raison du nombre de places limité dû à la crise sanitaire, veuillez-vous accréditer auprès du service de presse de la préfecture de l'île de la Réunion et de l'île de Mayotte :**

[communication@reunion.gouv.fr](mailto:communication@reunion.gouv.fr)

[communication@mayotte.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.gouv.fr)

**En fonction de l'affluence, des pools pourraient être constitués, vous en serez avisés.**